



SYNDICAT LOCAL
FORCE OUVRIERE - Justice
440 avenue Michel SERRES – CS 10 028 – 47 916 Agen Cedex
courriel : fo.personnelsenap@gmail.com / tél. : 06.73.99.75.58. / 05.47.43.30.79.

Quand on veut faire piquer son chien, on déclare qu'il a la rage

Le **bureau local Force Ouvrière – Justice** s'étonne une nouvelle fois que sa parole puisse être mise en doute.

S'il est un lieu où la sincérité devrait aller de soi, c'est bien celui-ci. Pourtant, dès lors que nos propos dérangeant, certains préfèrent nous accuser de déformer la réalité.

Madame la directrice, il serait sans doute utile de porter un regard attentif sur certains de vos collaborateurs. À force de vouloir masquer leurs insuffisances, ils finissent par arranger la vérité plutôt que de l'assumer. Il est toujours plus simple de travestir les faits que d'entendre ce que l'on ne souhaite ni voir ni reconnaître.

Le **bureau local FO Justice** est déçu, sans être réellement surpris. Nous vous l'avions pourtant clairement affirmé : nous ne vous avons jamais menti.

Il est certes plus confortable d'accorder davantage de crédit à vos collaborateurs qu'à des représentants syndicaux, parfois considérés par une certaine caste comme de simples défenseurs corporatistes, incapables de réflexion.

Pourtant, à plusieurs reprises, nous avons démontré l'inverse. Nous aussi, nous analysons, nous réfléchissons et nous agissons — que cela plaise ou non.

Dans le cadre des projets de restructuration des services et des secrétariats, nous avons initié des démarches de dialogue. Nous avons relayé fidèlement l'opposition ferme des personnels et travaillé à l'élaboration de solutions alternatives.

Remettre en cause notre parole, qui n'était autre que celle de personnels en souffrance, constitue une atteinte directe à l'engagement et à la dignité de l'ensemble des agents de cette école.

Sans les personnels, votre « école de l'excellence » n'existe pas. Et aujourd'hui, force est de constater que nous en sommes bien éloignés.

Je le dis donc clairement, en tant que secrétaire locale : que mes propos soient contestés, je peux l'entendre. En revanche, mettre en doute l'intégrité, la parole et l'engagement de mes collègues du bureau local et remettre en cause le mal être profond des personnels de cette école est **inacceptable et ne saurait être toléré.**

Agen, le 24 février 2026, le bureau local FO Justice – personnels ÉNAP

